



Au nom de Dieu le Clément et le Miséricordieux

Excellences, Eminences,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un réel motif de fierté que de souhaiter la bienvenue à nos hôtes distingués, il m'est, également, agréable de procéder à l'ouverture des travaux du Forum Pan Africain sur la Modernisation des Services Publics et des Institutions de l'Etat organisé annuellement par le Centre Africain de Formation et de Recherche Administratives pour le Développement (CAFRAD). Forum qui porte cette année sur le thème « Bilan et perspectives des réformes administratives et institutionnelles en Afrique » et qui coïncide avec la célébration de la plupart des pays africains de leur cinquantenaire d'indépendance.

Je tiens à saluer le choix du thème de cette rencontre africaine et espère qu'elle sera consacrée à la réflexion au chemin parcouru par les pays africains depuis leurs indépendances, les progrès qu'ils ont accomplis, les défis qu'ils ont surmontés et les leçons à tirer de cette période riche en évènements.

Il va sans dire que l'évaluation des réformes administratives et institutionnelles en Afrique et l'analyse des perspectives offertes constituent un préalable au développement global et durable basé sur la rationalité et la bonne gouvernance. En effet, il ne peut y avoir un développement administratif sans une gouvernance publique ni de bonne gouvernance sans l'appui des citoyens à travers leur implication effective dans le processus de réforme et de changement. La modernisation de l'administration est l'un des principaux piliers de la bonne gouvernance, c'est un pré requis au développement économique et social global et durable. Aussi, les conditions

de bonne gouvernance, ne peuvent –elles être réunies sans la disponibilité, l'efficacité et l'efficience des institutions.

Dans ce sens, les réformes administratives et institutionnelles constituent un réel défi pour les pays africains qui luttent pour rétablir leur stabilité politique et ancrer la démocratie dans un contexte qui exige de multiplier les efforts pour réussir les réformes nécessaires au développement et à la prospérité de nos pays.

Mesdames et Messieurs,

Depuis leur indépendance, les pays africains se sont engagés dans des voies de réformes administratives et institutionnelles diverses. Réformes qui constituent, indépendamment de leurs portées, autant d'opportunités pour approfondir la réflexion et tracer les voies vers les réformes à mener dans l'avenir.

Ce forum constitue donc une occasion pour partager et échanger les expériences réussies et pour soutenir les pratiques novatrices dans ce domaine.

Fier de son appartenance africaine, le Maroc a, lui aussi, entamé depuis son indépendance de grandes réformes administratives et institutionnelles pour instaurer les bases d'une administration moderne et consolider les piliers d'un pays démocratique moderne.

Depuis son accession au Trône de ses glorieux ancêtres, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu le glorifie, a accordée une importance cruciale aux réformes administratives et institutionnelles. Aussi, a-t-il veillé au lancement, à l'élargissement, à la consolidation et à la modernisation de

plusieurs chantiers structurants de réforme et de changement et ce, à travers l'instauration du nouveau concept d'autorité qui vise la rationalisation de la gestion des affaires publiques et l'instauration des piliers d'une administration moderne, transparente et efficace proche du citoyen et à son écoute afin de consolider les bases d'un Maroc démocratique, moderne et solidaire adoptant les principes de l'Etat de droit et des institutions et oeuvrant pour établir les fondements d'un développement global et durable.

Certes, il est difficile d'aborder les différentes réalisations du Maroc dans le domaine de réformes administratives et institutionnelles. Néanmoins, nous pouvons citer les principaux chantiers de réforme engagés par l'administration marocaine tels que:

- L'adoption de la régionalisation élargie visant la réorganisation de la structure administrative et politique sur la base d'une régionalisation avancée à caractère démocratique et orientée vers le développement. Ce chantier constitue une nouvelle étape dans le processus démocratique du Royaume. Il s'agit d'une option résolue pour la rénovation et la modernisation des structures de l'Etat, et pour la consolidation de la bonne gouvernance territoriale;

- Le soutien de la déconcentration administrative comme pilier essentiel à la réorganisation de l'administration et ce, à travers la consolidation des capacités de vision et de gestion de l'administration centrale et de ses missions stratégiques et le renforcement du rôle des services déconcentrés à travers le transfert des prérogatives et des moyens financiers et humains nécessaires à la prise de décision au niveau territoriale;

- L'ancrage de la démocratie locale à travers le transfert de plus de prérogatives aux collectivités locales. En effet, la décentralisation a connu une suite de réformes fondamentales pour permettre aux collectivités locales

de jouer leur rôle dans le développement de l'économie locale, l'aménagement de l'espace et la réduction des disparités économiques et sociales.

- La modernisation de l'administration publique, la promotion de l'efficacité du secteur public et l'amélioration de la qualité des services publics à travers l'adoption d'un système de gestion par objectif, l'évaluation de l'efficacité et des résultats par des indicateurs précis, l'adoption des contrat programme et objectifs, la gestion déléguée des services publics et la gestion déconcentrée de l'investissement;

- Le renforcement du système national de l'éthique et de la transparence et la mise en place d'un cadre institutionnel et juridique de la moralisation de la vie publique et de la lutte contre la corruption;

- La promotion du rôle de la femme comme acteur vital dans le processus de développement à travers l'intégration de l'approche genre dans les politiques de développement économique et social, sa protection des différentes formes de discrimination, la consolidation de ses acquis et l'amélioration de sa situation économique et sociale;

- L'adoption d'une nouvelle vision de développement économique basée sur le respect de l'environnement et son intégration dans les différentes politiques publiques et programmes de développement à l'horizon de l'adoption de la Charte nationale de l'environnement et du développement durable;

- L'évaluation des politiques publiques dans le cadre de la stratégie globale adoptée par le gouvernement pour corriger et adapter les réformes et répondre aux exigences du changement.

Dans ce sens, un centre régional d'évaluation des politiques publiques a été créé à Rabat afin de promouvoir les pratiques d'analyse et d'évaluation de ces politiques dans les pays du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord et ce, à travers la promotion des capacités des ressources humaines et le développement de leurs compétences dans ce domaine;

- La rationalisation de la gestion publique à travers la mise en place d'outils opérationnels de contrôle interne et externe de l'administration publique, l'adoption de l'audit comme pratique de rationalisation des méthodes de gestion. En outre, un nouveau système de gestion des dépenses publiques a été appliqué, il vise la promotion de l'efficacité à travers l'intégration de l'approche résultat dans l'exécution des budgets et le renforcement de la programmation budgétaire pluriannuelle;
- Le développement des capacités de gestion de l'administration à travers la valorisation de la ressource humaine et sa bonne gestion en mettant en place de nouveaux mécanismes de gestion prévisionnelle et en suivant le développement des emplois et des compétences;
- Le développement de l'utilisation des technologies d'information et de communication dans l'administration à travers l'accélération de la mise en place du programme de l'administration numérique.

Mesdames et Messieurs,

Depuis les premières années de leurs indépendances, les administrations africaines ont multiplié les efforts pour soutenir le développement économique et social. Toutefois, ces efforts, même importants, n'ont pas totalement répondu aux attentes grandissantes des peuples et des gouvernements du continent africain nous incitant, ainsi, à persévérer et à poursuivre avec détermination les chantiers que nous avons lancé pour répondre aux besoins de nos concitoyens et s'adapter aux profonds changements de notre environnement.

Dans ce sens, Nous nous attendons à ce que ce forum aboutisse à des recommandations opérationnelles et efficaces ayant un impact positif, permettant d'accélérer le processus de réforme dans les différents pays d'Afrique et habilitant notre continent à jouer pleinement ses responsabilités politiques, économiques, sociales et culturelles dans le système international.

Pour conclure, nous tenons à rendre hommage aux organisateurs pour les efforts inlassables qu'ils ont déployés afin d'assurer les conditions de succès de ce Forum, notamment Monsieur le Directeur Général du CAFRAD et l'ensemble du personnel de cette institution. Nous tenons également à remercier les cadres du Ministère des Affaires Etrangères et de Coopération et à leur tête M. le Ministre pour leur hospitalité.

Nous souhaitons de nouveau la bienvenue aux présidents et membres des délégations, dans leur deuxième pays, le Maroc, ainsi qu'un agréable séjour parmi nous et plein de succès dans vos travaux et dans toutes les nobles missions que vous menez.